



Newsletter «Communes amies des enfants» 1/2020

«On prend les petits enfants par la main. Les grands au mot.»

**Chères Communes amies des enfants,
chers services et professionnels impliqués,**

Nous espérons que vous avez bien commencé la nouvelle année et que vous vous investissez à nouveau avec ardeur pour les enfants et leurs droits. Les «Communes amies des enfants» ont un point commun: elles se sont toutes engagées à améliorer le degré d'adaptation aux enfants au niveau local. Cela ne signifie pas seulement qu'il faut prendre les enfants par la main; il s'agit aussi de les prendre au mot. Les expériences des communes concernées et les exemples fournis montrent que la participation des enfants et des jeunes est réellement encouragée et renforcée par les processus mis en place dans le cadre de l'initiative «Commune amie des enfants». Nous vous invitons donc à vous engager, cette année aussi, dans des voies nouvelles peu conventionnelles et à associer les enfants et les jeunes activement à la vie de la commune.

Nous vous souhaitons une année couronnée de succès ainsi que de l'énergie, du plaisir et de la satisfaction sur le chemin de la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Bonnes salutations.

Anja Bernet et Mona Meienberg
Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein
Public Affairs - Communes amies des enfants



Art. 12

RESPECT
DE L'AVIS
DES ENFANTS

Le droit de participer

L'article 12 et une série d'autres articles de la Convention des droits de l'enfant stipulent que les enfants et les jeunes ont le droit de donner leur avis et d'intervenir dans les décisions qui les concernent. Ces droits en matière de participation permettent aux enfants et aux jeunes d'avoir un rôle actif et renforcent le développement de leur personnalité ainsi que l'identification avec leur commune.

Procédure de présentation du rapport du gouvernement – Rapport alternatif

A l'article 44 de la Convention des droits de l'enfant (CDE), les Etats qui ont ratifié la CDE s'engagent à établir des rapports réguliers sur le degré de mise en œuvre de la convention au niveau national. Le rapport est soumis au Comité des droits de l'enfant de l'ONU à Genève. La Suisse remettra son prochain rapport cette année. En plus, UNICEF Suisse et Liechtenstein déposera à la fin de l'année un rapport alternatif. Ce dernier mettra l'accent sur les enfants affectés par la pauvreté. Ce rapport sera complété par les résultats d'une enquête générale auprès des enfants et des jeunes qui inclut des questions sur le bien-être général ainsi que sur les possibilités de participation au sein de la famille, à l'école et dans la commune.



AIDEZ NOUS
À DIFFUSER
L'ENQUÊTE!



© Illustrations: YAAY

Enquête

Rapport alternatif | Enquête en ligne auprès des enfants et des jeunes

Le questionnaire en ligne a été conçu en collaboration avec l'Institut pour le travail social et les espaces sociaux de la HES de Saint-Gall; il a pour but de focaliser l'attention sur la perspective des enfants et des jeunes et de leur offrir une écoute dans la politique au plus haut niveau. Tous les enfants et les jeunes jusqu'à 17 ans peuvent participer. Nous serions ravis que vous diffusiez cette [enquête](#) dans vos communes et vous remercions d'ores et déjà de vos efforts.

unicef 



Commune
amie
des enfants

Nouveau logo «Commune amie des enfants»

Comme nous l'annoncions dans la dernière newsletter, UNICEF Suisse et Liechtenstein utilise dès maintenant le nouveau logo «Communes amies des enfants». En complément des panneaux à l'entrée de la localité et des drapeaux, les communes ont aussi la possibilité désormais de commander des roll-up, des bannières et des beach-flags. Les prix et les dimensions sont indiqués dans le catalogue. Ces prochains jours, toutes les communes recevront leur logo par courriel. La commande de produits portant le nouveau logo est facultative. Au besoin, nous vous prions de vous adresser directement à nous.

Evaluation de l'initiative «Commune amie des enfants»

Nous continuons d'évoluer et avons besoin de vous. Un sondage auprès des «Communes amies des enfants» devrait montrer comment l'initiative est accueillie, quel bénéfice elle procure au niveau local et comment nous pouvons améliorer les choses. Le questionnaire en ligne sera envoyé à toutes les communes en mars 2020. Nous sommes curieux de connaître vos réponses et espérons que vous participerez activement.

PARTICIPEZ



Invitation: participez à la newsletter «Communes amies des enfants»

Nous souhaitons vous demander à tous de nous transmettre vos réactions à propos de cette newsletter. Une critique constructive, des idées, des indications concernant une manifestation, etc. sont les bienvenues en tout temps et nous en tiendrons compte dans la prochaine lettre d'information. Veuillez faire part de vos réactions directement à l'adresse cae@unicef.ch.

Possibilités de soutien financier pour les «Communes amies des enfants»



Autres possibilités de cofinancement

Fonds de soutien d'ALDI SUISSE

Les communes suisses concernées ont la possibilité de faire cofinancer sur demande les ateliers participatifs avec des enfants et des jeunes dans le cadre de l'initiative «Commune amie des enfants» à hauteur des 2/3 du coût total, jusqu'à un montant maximal de 7000 francs.

Le formulaire de demande et les documents requis mentionnés doivent être remis à UNICEF Suisse et Liechtenstein six semaines avant les ateliers prévus.



Fonds communal de la Fondation Mercator Suisse

Le manque de personnel et des obstacles financiers peuvent entraver une politique de l'enfance et de la jeunesse. A l'échelon communal, dans l'environnement immédiat des enfants et des jeunes, il est particulièrement important d'encourager et de consolider le degré d'adaptation aux enfants à long terme, de manière durable. C'est pour cette raison que la Fondation Mercator Suisse a créé le fonds communal; il devrait apporter son soutien aux communes dans le cadre de l'initiative «Commune amie des enfants».

Le fonds communal de la fondation Mercator Suisse permet de cofinancer des mesures et des projets concrets, mais aussi d'introduire et de développer le degré d'adaptation aux enfants au niveau des structures et du personnel. Les communes peuvent en outre faire une demande de soutien financier pour les frais en lien avec le label, occasionnés durant le processus «Commune amie des enfants».

Avez-vous déjà une idée quant à la manière dont vous pouvez améliorer durablement la qualité de vie des enfants et des jeunes dans votre commune? Vous souhaiteriez vous engager dans le processus conduisant à une «Commune amie des enfants», mais les moyens financiers nécessaires vous manquent? Dans ce cas, faites une demande de soutien financier. Vous trouverez en annexe d'autres informations sur le fonds communal ainsi qu'un formulaire de demande.

Possibilités de soutien au niveau des cantons

Sept cantons soutiennent financièrement les communes qui mettent en œuvre l'initiative «Commune amie des enfants» ou des éléments du processus:

- Canton d'Argovie
- Canton de Bâle-Campagne
- Canton de Berne
- Canton de Lucerne
- Canton de Soleure
- Canton de Saint-Gall
- Canton de Thurgovie
- Canton d'Uri

Si vous avez des questions concernant les possibilités de soutien des cantons et les demandes, nous vous répondrons volontiers.

Des espaces adaptés aux enfants

Directives de Pro Juventute pour les espaces de jeu et les aires de jeux

Des espaces de jeu adaptés aux enfants impliquent un changement de perspective et l'abandon des aires de jeux isolées pour privilégier les opportunités de jeu différenciées et les mises en réseau au sein de l'espace privé et semi-privé ou de l'espace public. Chemins, places, cours d'écoles ou jardins, le potentiel pour des espaces de jeu attrayants est élevé. Le tout est de l'exploiter.

La situation de départ a motivé Pro Juventute à élaborer avec une équipe interdisciplinaire de la Haute École Spécialisée de Suisse orientale (domaines Aménagement du territoire, Architecture du paysage et Travail social) les présentes directives pour les espaces de jeu.

Des critères de cinq domaines décrivent en quoi consiste un espace de jeu de qualité. Les recommandations relatives à la planification des espaces de jeu montrent comment la qualité des espaces de jeu peut être réalisée par les propriétaires fonciers et les architectes mandaté/es.

www.projuventute.ch

DISPONIBLE EN LIGNE



Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein

Public Affairs - Communes amies des enfants
Pfungstweidstrasse 10, 8005 Zurich
Anja Bernet: +41 (0)44 317 22 73
Mona Meienberg: +41 (0)44 317 22 71
cae@unicef.ch | www.unicef.ch

Avec le soutien de

STIFTUNG
MERCATOR
SCHWEIZ